

Mercredi 14 décembre 2011

Indemnités de Doucet : joli coup de pub...mensongère !

+ 80 % puis - 10%

M. Doucet annonce fièrement qu'il a diminué ses indemnités de 10%. Un joli coup de pub, mais de publicité mensongère.

1er mensonge : après avoir augmenté celles-ci de 80 % environ il y a quelques mois, la "diminution" annoncée lui laissera quand même une confortable augmentation. On connaît la méthode de certaines soldes : on augmente les prix de 30% en décembre... et en janvier on diminue de 20 % pendant les soldes : procédé peu honorable !

2eme mensonge : on pourrait croire que ces diminutions de 10 % se transforment en économies pour la ville. C'est faux puisque parallèlement il augmente les indemnités d'autres élus. L'existence de ces vases communicants démontre de la meilleure manière sa volonté de tromper.

Certains élus de sa propre majorité nous font part de leur consternation devant tant d'arrogance, de cynisme et de culot... mais n'ont pas dit un mot en séance !

Pour ma part, je laisse à la Majorité municipale l'entière responsabilité de ces petites combines et magouilles entre amis. Je n'ai donc pas pris part à ce vote.

Mes amis Xavier Péricat en séance, et Georges Mothron sur son blog détaillent tous les chiffres qui confirment cette pratique.

Share **Plus**
Email
Lien
Imprimer

Publié dans : [argenteuil](#) Par Philippe Métézeau

[CONTACT](#) [C.G.U.](#) [SIGNALER UN ABUS](#) [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)

Partager l'article ! Indemnités de Doucet : joli coup de pub...mensongère !: + 80 % puis - 10% M. Doucet annonce fièrement qu'il a dimin ...

Share